



COLLÈGE EUROPEEN ST RÉGIS - ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : collegestregisstmichel@orange.fr

Septembre 2020

NOTE D'INFORMATIONS AUX PARENTS

Objet : Demande de bourse pour l'année 2020-2021

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que vous pouvez faire une demande de bourse pour votre enfant inscrit actuellement en classe de 6°, 5°, 4° ou 3°.

Il est bien évident que le critère des ressources demeure la condition d'octroi d'une bourse. Pour vous permettre de voir si vous pouvez y prétendre, vous trouverez au verso de cette feuille un barème. Vous avez également à votre disposition un simulateur sur le site du ministère à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid88/les-aides-financieres-au-college.html#Le simulateur de bourse de college>.

**Les ressources prises en compte sont celles du
revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition ou de non-imposition 2020
(concernant les ressources de l'année 2019).**

Les revenus du concubin sont pris en compte même si celui-ci n'est pas le parent de l'élève.

**Les dossiers de demande de bourse seront remis aux élèves dès que le
coupon ci-dessous aura été rapporté.
Le coupon devra être rapporté même si vous ne faites pas de demande.**

✂-----

Coupon à rapporter impérativement au professeur principal pour le jeudi 17 Septembre 2020 dernier délai

Je soussigné(e) Monsieur/Madame père/mère de

actuellement en classe de au Collège St Régis - St Michel reconnais avoir été informé(e) de la possibilité de déposer une demande de bourse pour la rentrée scolaire 2020-2021.

- Je souhaite déposer une demande de bourse *
- Je ne souhaite pas déposer une demande de bourse *

* Barrer la mention inutile.

A, le

Signature des parents :